PVCA 2023-11-14 (265°)

PROCÈS-VERBAL

De la deux cent soixante-cinquième (265^e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 14 novembre 2023 à la salle Émile-Roberge (local E307).

Membres présents :

- M^{me} Roxana Cledon, milieu socioéconomique (présence jusqu'au point nº 10 inclusivement)
- M. Laurent Duhamel, étudiant du secteur préuniversitaire
- M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M. Vincent Larose, directeur des études
- M. André Moïse, milieu des entreprises
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique
- M. Jean Gabin Ntebutse, milieu universitaire
- M^{me} Jolaine O. Boulanger, personnel professionnel
- M. Yvan O'Connor, directeur général
- M^{me} Sonya Paquet, partenaire du milieu de travail
- M^{me} Nancy Roy, diplômée du secteur préuniversitaire
- M^{me} Kassandra Sévigny, étudiante du secteur technique
- M. François Tougas, personnel enseignant
- M. Simon Villeneuve, milieu des entreprises

IL Y A QUORUM

Membres absents:

- M^{me} Andrea Languay, parent, s'est excusée
- M^{me} Geneviève Laporte, parent, s'est excusée
- M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique, s'est excusée

Invités:

- M^{me} Dominique Cartier, conseillère pédagogique à la Direction des études (présence au point n° 9)
- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M. Sylvain Dubé, conseiller pédagogique à la Direction générale (présence au point n° 10)
- M^{me} Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information
- M^{me} Isabelle Giard, directrice des Affaires étudiantes et des services à la communauté
- M. Sébastien Pearson, directeur des ressources humaines
- M^{me} Lucie Deslandes, agente d'administration à la Direction générale

2023-265-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 18 h 31 et souhaite la bienvenue à tous et toutes.

2023-265-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

En point d'information, M. O'Connor souhaite ajouter le sujet de la grève. Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

- 1. Ouverture de la séance 3 min
- 2. Adoption de l'ordre du jour 2 min
- 3. Approbation des procès-verbaux 3 min
 - 3.1. Assemblée ordinaire du 19 septembre 2023
 - 3.2. Assemblée extraordinaire du 3 octobre 2023
- 4. Affaires découlant des procès-verbaux 3 min
 - 4.1. Assemblée ordinaire du 19 septembre 2023
 - 4.2. Assemblée extraordinaire du 3 octobre 2023
- 5. Rapport des comités : 8 min
 - 5.1. Comité de budget et de vérification 6 novembre 2023
 - 5.2. Comité des ressources humaines 10 octobre 2023
 - 5.3. Comité exécutif 31 octobre 2023
- 6. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) 2 min
- 7. Comité d'éthique de la recherche (CER) 4 min
 - 7.1. Bilan des activités 2022-2023
 - 7.2. Nomination et renouvellements de mandats
- 8. Modification des grilles de cours du programme d'études collégiales (DEC) : Techniques d'éducation spécialisée 7 min
- 9. Révision du programme d'études collégiales (DEC) : Sciences de la nature (révision ministérielle) 20 min
- 10. Rapport d'évaluation du plan stratégique 2017-2024 (dépôt) 15 min
- 11. Affectation du solde de fonds 15 min
- 12. Adoption du rapport financier annuel 2022-2023 20 min
- 13. Règlement nº 1 établissant la régie interne du Cégep de Granby 12 min
- 14. Organigramme 5 min
- 15. Période d'information
 - 15.1. Bilan du plan d'action numérique (PAN) 10 min
 - 15.2. Grève
- 16. Date de la prochaine assemblée : mardi 28 novembre 2023
- 17.Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-01

2023-265-03 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Assemblée ordinaire du 19 septembre 2023

Doc. 3: Procès-verbal du 19 septembre 2023

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M. Simon Villeneuve et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-02

3.2. Assemblée extraordinaire du 3 octobre 2023

Doc. 3: Procès-verbal du 3 octobre 2023

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. Sylvain Gagné et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-03

2023-265-04 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Assemblée ordinaire du 19 septembre 2023

En suivi du point 15.1, l'évaluation du plan stratégique sera présentée au CA du 28 novembre 2023.

4.2. Assemblée extraordinaire du 3 octobre 2023

À la suite de l'adoption du profil de poste de la Direction générale, le processus de sélection a suivi son cours. Cinq personnes ont été reçues en entrevue. Des tests psychométriques sont en cours pour l'une d'elle.

2023-265-05 RAPPORT DES COMITÉS

5.1. Comité de budget et de vérification - 6 novembre 2023

Le comité a recommandé l'adoption des états financiers.

5.2. Comité des ressources humaines - 10 octobre 2023

Les membres ont fait un remue-méninge et une mise en commun de leurs expertises relativement au plan de travail et au mandat RH.

5.3. Comité exécutif - 31 octobre 2023

Les membres ont revu le règlement n° 1 et l'organigramme. La politique de gestion du personnel d'encadrement sera révisée en cours d'année.

L'instance régionale de concertation R3USSIR nous a demandé d'appuyer l'Université Bishop dans sa démarche d'exemption auprès du gouvernement relativement aux mesures de frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants canadiens non-résidents du Québec. Conscients de l'enjeu, les membres n'ont toutefois pas donné suite à la demande puisqu'un cégep est apolitique.

2023-265-06 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Doc. 6 : Recommandation des sanctions de DEC

M. Larose présente le tableau des statistiques. Les vingt-trois (23) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

Il est proposé par M^{me} Sonya Paquet appuyé par M^{me} Nancy Roy, et résolu de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2023102301 produite par la Direction des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-04

2023-265-07 COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CER)

7.1. Bilan des activités 2022-2023

M. Larose dépose le bilan des activités 2022-2023 et en souligne les grandes lignes (projets de recherche, ententes, etc.),

Il est proposé par M^{me} Jolaine O. Boulanger appuyé par M. François Tougas et résolu d'adopter le Bilan des activités 2022-2023 du Comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de Granby.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-05

7.2. Nomination et renouvellements de mandats

La Commission des études et la Direction des études recommandent la nomination de M. Marc-André Bergeron, professeur en économie, à titre de membre suppléant avec une expertise en économie et en méthodes quantitatives pour siéger au Comité d'éthique de la recherche, pour un mandat de trois ans.

De plus, les personnes suivantes ont manifesté leur intérêt à poursuivre leur travail au sein du Comité d'éthique de la recherche pendant une période de trois ans :

- M^{mes} Marie-Josée Turgeon, présidente-directrice générale du Centre de collaboration MiQro Innovation (C2MI), à titre de membre régulière de la collectivité et Chantale Tremblay, professeure de psychologie, à titre de membre suppléante avec une expertise en sciences humaines et en éthique.
- MM. Frédéric Dulac, professeur de philosophie, à titre de membre régulier avec une expertise en éthique et Serigne Touba Mbacké Gueye, professeur en travail social, à titre de membre régulier de la collectivité.

Conformément à la *Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains*, le Conseil d'administration doit entériner la nomination des membres du Comité d'éthique de la recherche proposés par la Direction des études et recommandés par la Commission des études.

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M. Simon Villeneuve et résolu :

De procéder à la nomination de M. Marc-André Bergeron, au sein du Comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de Granby, pour un mandat de trois ans;

De procéder au renouvellement des mandats de M^{mes} Marie-Josée Turgeon et Chantale Tremblay, MM. Frédéric Dulac et Serigne Touba Mbacké Gueye au sein du Comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de Granby, pour une durée de trois ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-06

2023-265-08 MODIFICATION DES GRILLES DE COURS DU PROGRAMME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) : TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Doc. 8 : Modification des grilles de cours du programme d'études collégiales (DEC) : Techniques d'éducation spécialisée

M. Larose présente les modifications, mineures, quoiqu'importantes, apportées aux deux grilles de cours du programme *Techniques d'éducation spécialisée* (*TES*) qui amélioreront la fluidité du parcours.

La révision des grilles de cours de TES a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 17 octobre dernier.

Il est proposé par M. André Moïse, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu d'adopter les grilles de cours révisées pour le programme Techniques d'éducation spécialisée (351.A1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-07

2023-265-09 RÉVISION DU PROGRAMME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) : SCIENCES DE LA NATURE (RÉVISION MINISTÉRIELLE)

Doc. 9 : Révision du programme d'études collégiales (DEC) : Sciences de la nature (révision ministérielle)

M^{me} Cartier se joint à l'assemblée pour présenter le dossier de révision de Sciences de la nature.

Elle fait part des travaux du ministère après consultation des différents milieux pour en arriver au devis approuvé par la Ministre en 2021, qui devra être implanté au plus tard à l'automne 2024. Afin de respecter cette échéance, la Direction des études a entrepris le processus d'élaboration locale du programme à la session hiver 2022.

Le projet du nouveau programme est le fruit des travaux du comité du Cégep pour lequel un effort collectif a permis de donner une couleur locale au programme. M. Larose salue la créativité de ce comité.

Les membres échangent.

M^{me} Cartier mentionne séance tenante qu'une légère modification est apportée à la grille de cours déposée.

Le projet de programme Sciences de la nature a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 7 novembre dernier.

En tenant compte également des considérants suivants :

- Considérant la démarche d'élaboration locale de programme entreprise par la Direction des études pour en assurer la mise en oeuvre dans les délais prescrits;
- Considérant les travaux effectués par l'équipe de travail en collaboration avec le département porteur, les départements des disciplines contributives et de la formation générale, le comité de programme ainsi que le Service de l'organisation scolaire dans le respect du processus établi;
- Considérant la validation de la conformité de la grille de cours du nouveau programme par la Direction des études;
- Considérant la recommandation de la Commission des études quant à l'adoption du projet de programme.

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Sonya Paquet et résolu d'adopter la révision du programme *Sciences de la nature 200.B0.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-08

2023-265-10 RAPPORT D'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2024 (DÉPÔT)

Doc. 10 : Rapport d'évaluation du plan stratégique 2017-2024

M. O'Connor salue le travail de M. Sylvain Dubé. Ce dernier partage avec les membres les faits saillants de l'évaluation du plan stratégique. Il présente les constats par thématiques.

Généralement, le bilan est très satisfaisant. Certains sujets ressortent de cette évaluation et permettront d'alimenter la réflexion de la prochaine planification stratégique.

Les membres échangent sur la réussite, les cours de philosophie, les défis de l'international, etc.

- Pause

2023-265-11 AFFECTATION DU SOLDE DE FONDS

Doc. 11: Affectation du solde de fonds

Considérant les surplus accumulés au 30 juin 2023, la Direction souhaite affecter une somme de sept cent soixante-quinze mille dollars (775 000 \$) au Rapport

financier 2022-2023 pour des priorités institutionnelles. Les affectations proposées se ventilent de la façon suivante :

- Soutien aux étudiants internationaux : 50 000 \$
- Réfection du stationnement (accès, sécurité, etc.): 75 000 \$
- Projets d'infrastructures (Institut technologique et plateau sportif): 300 000 \$
- Projets d'infrastructures MAOB (Institut technologique et plateau sportif) : 350 000 \$

Le règlement n° 11 portant sur la gestion financière prévoit que seul le Conseil d'administration peut autoriser l'utilisation des surplus accumulés.

Les affectations proposées s'ajoutent à celles autorisées antérieurement par le Conseil d'administration. Les affectations totales se chiffreraient à 1 487 500 \$ sur un solde de fonds de 2 126 060 \$ au 30 juin 2023.

Le considérant suivant est également à prendre en compte :

Considérant la recommandation du Comité de budget et de vérification.

Il est proposé par M. Jean Gabin Ntebutse, appuyé par M. François Tougas et résolu : d'autoriser l'affectation d'une somme de sept cent soixante-quinze mille dollars (775 000 \$) au Rapport financier 2022-2023 pour les priorités institutionnelles identifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ **RÉS. 265-CA-09**

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022-2023 2023-265-12

Doc. 12: Rapport financier annuel 2022-2023

Le rapport financier annuel 2022-2023 a été élaboré par la Direction des services administratifs conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Ce rapport a fait l'objet d'un audit par la firme Deloitte conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada.

M. Deschênes informe qu'en raison de deux nouvelles normes comptables, des coûts supplémentaires sont à prévoir à la facture d'audit.

L'exercice financier se terminant le 30 juin 2023 présente un excédent des revenus par rapport aux charges de 329 651 \$ au fonds de fonctionnement et une augmentation du solde de fonds de 285 360 \$. Le solde de fonds au terme de l'exercice se chiffre à 2 126 060 \$.

Les deux considérants suivants sont également à prendre en compte :

- Considérant le dépôt du rapport financier annuel pour examen et adoption par les membres du Conseil d'administration:
- Considérant la recommandation du Comité de budget et de vérification.

Il est proposé par M. André Moïse, appuyé par M^{me} Nancy Roy et résolu d'adopter pour l'exercice financier 2022-2023, le rapport financier annuel, incluant les notes complémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-10

2023-265-13 RÈGLEMENT N° 1 ÉTABLISSANT LA RÉGIE INTERNE DU CÉGEP DE GRANBY

Doc. 13 : Règlement nº 1 établissant la régie interne du Cégep de Granby

Des travaux de révision ont été effectués par le Comité de gouvernance et d'éthique. La dernière révision du règlement remontait au 30 novembre 2011 et plusieurs aspects nécessitaient une mise à jour.

Ainsi, les règles de fonctionnement des trois comités du Conseil d'administration créés en 2021 ont été intégrées. Le processus de nomination des parents au Conseil d'administration a été assoupli. La possibilité de tenir les assemblées du Conseil par vidéoconférence a été officialisée et balisée.

Le tableau déposé présente tous les changements proposés au Règlement n° 1.

Les membres échangent. En haut de la page 11, le mot « sélection » sera retiré lors de la mise en page du règlement, et le surlignage en vert à l'article 3.1.3 n'a pas lieu d'être comme il n'y a pas de changement. La numérotation des articles sera ajustée lors de la mise en forme du document.

En tenant compte de ces modifications, il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu d'adopter le Règlement n° 1 établissant la régie interne du Cégep de Granby révisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-11

2023-265-14 ORGANIGRAMME

Doc. 14: Organigramme

Un ajout à l'organigramme est proposé pour le poste de direction adjointe avec une expertise en infrastructures numériques et en sécurité de l'information. Cette proposition donne suite à une réflexion sur l'orientation de la Direction des technologies de l'information, les effectifs, la structure et l'organisation du travail dans ce service. Ce poste serait sous la responsabilité de la directrice des technologies de l'information. La création de ce poste permettrait entre autres d'assurer une pérennité de l'organisation et une relève, de combler une certaine fragilité dans des secteurs plus critiques (sécurité de l'information, transformation numérique et gestion des ressources informationnelles).

Comme prévu à la Politique de gestion du personnel d'encadrement, un avis aux fins de consultation fut acheminé à l'association des cadres le 4 octobre 2023 et une réponse favorable a été reçue le 19 octobre 2023.

Par ailleurs, compte tenu des responsabilités de l'adjointe administrative à la Direction générale, une réévaluation du poste fut faite et à l'instar des postes comparables dans le réseau collégial, le poste fut classé agent d'administration.

Il est recommandé également de changer le *Comité de budget et de vérification* pour : *Comité d'audit*, conformément à l'actualisation du Règlement n° 1.

En tenant compte de cette dernière modification, il est proposé par M. Simon Villeneuve, appuyé par M. François Tougas et résolu d'adopter l'organigramme modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-12

2023-265-15 PÉRIODE D'INFORMATION

15.1. Bilan du plan d'action numérique (PAN)

M^{me} Dupont présente les faits saillants du bilan du plan d'action numérique (PAN) et les recommandations qui en découlent. Elle conclut en mentionnant que les trois volets du PAN (la formation; la création de communautés de pratique; le développement d'une offre de services institutionnelle) sont encore très pertinents et qu'une réflexion du numérique s'amorce.

15.2. Grève

M. O'Connor fait part de la situation de grève au Cégep, des enjeux et impacts. Un protocole de grève a pu être signé. Les membres échangent sur le calendrier scolaire qui devra être révisé.

2023-265-16 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 28 NOVEMBRE 2023

La prochaine assemblée, à tenir de façon extraordinaire, aura lieu le mardi 28 novembre 2023.

2023-265-17 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M. Mauricio Izquierdo de lever la séance à 21 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 265-CA-13

M. Carl Morissette	M. Yvan O'Connor
Président	Secrétaire général